



BOURBON-LANCY

## CCE EXTRA du 5 Février 2010

La Direction a convoqué les organisations syndicales pour une information sur la mise à disposition de salariés pour IRISBUS IVECO à ANNONAY.

**45 salariés** sont volontaires pour partir à Annonay (40 de Bourbon-Lancy ; 5 de Garchizy).

Pour les personnes souhaitant que l'entreprise gère leur hébergement à l'hôtel le départ en bus pour le premier jour est prévu le **dimanche 14 février à 16h00**. Les départs suivants se feront les **lundis matin à 3h00**.

L'hébergement est prévu du 14 février au 31 octobre 2010, en chambre individuelle. Les repas du soir seront pris à l'hôtel. Les salariés n'auront pas à régler les frais d'hébergement (chambre+ repas du soir).

Pour les personnes souhaitant s'organiser en autonomie : le forfait journalier sera versé du lundi au dimanche.

Les trajets se feront avec la voiture personnelle, un aller /retour par mois sera remboursé avec justificatif de péage et suivant la cylindrée du véhicule.

Le trajet « domicile Annonay » / site de travail sera remboursé selon des zones kilométriques (5 zones). Les salariés doivent se munir de leurs chaussures de sécurité et de leurs vêtements de travail. Pour le lavage de ces derniers, un montant forfaitaire de 5 euros par semaine travaillée sera attribué.

Le paiement des heures supplémentaires sera effectué à la fin juin 2010 (paye de juillet 2010) et le solde en fin de mission.

La direction précise que si des salariés sont volontaires, ils peuvent encore se manifester ...Rapidement.

**La Cgt**

vendredi 5 février 2010.